

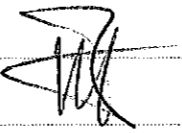
18 03 20  
Contact téléphonique avec M<sup>me</sup> MANDOU  
qui doit adresser un courrier -  
Parcelle concernée F 1506 -  
B CE ML

23 Mars 2020

M. Rue BROUAIL Parcel. et Elodie Françoise  
497 Impasse de Guibot  
32350 Ordan Larroque

Monsieur le Commissaire enquêteur suite  
à notre démarche écrite à la mairie le 20.6.09,  
et plusieurs entretiens, et, au courrier remis après  
notre entretien au commissaire enquêteur le 7.6.11,  
nous reformulons une demande de PLU pour la  
parcelle 684 afin de la rendre constructible  
ce qui a été refusé par la mairie. Comptant  
sur votre autorité pour dénouer cette situation  
qui nous paraît incompréhensible

P.S. nous vous ferons parvenir  
la photocopie des différents courriers

B 

24.03.2020 M. Alexandre REY pour M. LAUGIER

24.03.2020 M<sup>me</sup> Marie MANDOU

24.03.2020 M. LIGORRED

30.03.2020 N. FORTEA

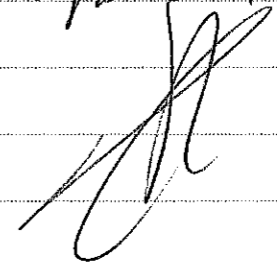
6.04.2020 M. M<sup>me</sup> LIBESPERE

10.04.2020 M. COCCO

11.05.2020 M. DEMBLANS.

5.06.2020 M. SALLE M<sup>me</sup> BARSANTI  
230 Impasse des CARDINS  
32350 ORDAN LARROQUE

Monsieur le Commissaire enquêteur.  
Nous sommes étonnés de constater que la  
parcelle G 1425 dont nous sommes propriétaires  
ait été sortie du PLU. Nous demandons  
sa réintégration dans la logique du hameau  
que constitue l'Impasse des Cardins.  
Bien sincèrement

 ML